

## **AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** qu'en conformité avec les articles 105.1 et 108.3 de la Loi des cités et villes (L.R.Q., c, C-19), la trésorière déposera lors d'une séance extraordinaire le 25 avril 2017 à 20 h, au lieu habituel des délibérations, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2016.

**DONNÉ À LEBEL-SUR-QUÉVILLON**, ce 12<sup>e</sup> jour d'avril 2017.

**LUCE PARADIS, OMA**

Directrice générale et greffière p.i.

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Luce Paradis, directrice générale et greffière par intérim de la Ville de Lebel-sur-Quévillon, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut dans le journal Le Citoyen, édition du 12 avril 2017, et que j'en ai affiché une copie à deux endroits désignés par le conseil, le 12<sup>e</sup> jour d'avril 2017.

**LUCE PARADIS, OMA**

Directrice générale et greffière p.i.